



La nouvelle finance  
sera fraternelle

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 février 2022

## Le Secours Catholique lance Kaori, première association d'épargnants responsables, et Kaori.Vie, nouveau contrat d'assurance-vie engagé

**Paris, le 15 février 2022-** Le Secours Catholique-Caritas France annonce le lancement de **Kaori**, première association d'épargnants responsables et solidaires créée à l'initiative d'une association d'intérêt général, et de son contrat d'assurance-vie engagé **Kaori.Vie**.

Dans la continuité de son plaidoyer en faveur de la Révolution Fraternelle, le Secours Catholique s'engage pour une Finance Fraternelle au service de l'intérêt général.

*« Au Secours Catholique, nous avons choisi d'agir et de jouer pleinement notre rôle d'acteur de transformation sociale ; nous avons interpellé les responsables économiques et politiques sur le besoin d'orienter les flux financiers vers des projets écologiquement et socialement responsables. Aujourd'hui, nous mettons en pratique nos convictions et offrons aux investisseurs intéressés la possibilité de conjuguer rentabilité et impact social positif. »* **Véronique Fayet, présidente de l'association d'épargnants Kaori.**

### Une association au service de la Finance Fraternelle

L'association d'épargnants **Kaori** permet d'accéder à des produits d'épargne responsable sélectionnés en fonction d'un cahier des charges strict établi par le Secours Catholique. Fidèles aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR), les supports d'épargne sont choisis à la fois pour leur performance financière et leur respect des valeurs et des exigences sociales, de gouvernance et environnementales du Secours Catholique.

**Kaori** est ouvert à tous les publics. Pour y adhérer, il suffit de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 20 euros. L'adhésion donne le droit de participer à la vie de l'association et, en particulier, de voter pour faire entendre ses attentes en matière de gestion extra-financière et d'orienter la sélection des supports en unités de compte (1).

### **Kaori.Vie, un contrat d'assurance-vie engagé**

**Kaori.Vie** est un contrat d'assurance-vie qui incarne une vision alternative et humaniste de la finance. Il répond aux attentes classiques des épargnants qui souhaitent se constituer un complément de retraite, faire fructifier leur capital, protéger leur famille ou transmettre un patrimoine. Au-delà de la recherche de performance financière, **Kaori.Vie** intègre des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance) stricts dans sa sélection d'investissements, qui comptent pour les deux-tiers dans le choix des supports d'assurance-vie.

Les supports proposés dans le contrat **Kaori.Vie** permettent d'investir ou de prêter à des entreprises qui contribuent à changer la société en excluant les acteurs les plus polluants et en privilégiant ceux dont les pratiques sont parmi les plus vertueuses, ceux qui s'adaptent pour lutter contre le réchauffement climatique et qui favorisent l'utilité sociale. (1).

### **Un contrat, trois thématiques**

Premier produit d'épargne proposé par Kaori, **Kaori.Vie** se décline en deux profils de risque (modéré ou dynamique) et en trois thématiques :

- **Priorité Terre : préservation de l'environnement**
- **Priorité Humain : l'homme au centre des préoccupations**
- **Priorité Exemplarité : les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises**

L'épargnant a ensuite le choix de réaliser lui-même des arbitrages au sein de son contrat ou d'en confier la gestion à l'assureur dans le cadre d'une gestion pilotée.

Avec un seuil d'ouverture à 500 €, **Kaori.Vie** est commercialisé par **ASAC-FAPES**, un courtier choisi pour son expertise et son implication de longue date dans le monde associatif ainsi que pour sa totale indépendance vis-à-vis des assureurs et des banques. La souscription du contrat se fait entièrement en ligne.

*« Je suis particulièrement heureux de vous annoncer ce nouveau partenariat avec le Secours Catholique, qui permet aujourd'hui à Kaori de voir le jour. Cette rencontre déterminante voici 2 ans nous permet aujourd'hui de conjuguer notre ADN commun autour de valeurs d'équité, de transparence et de solidarité. Nous sommes certains que cette première étape avec le lancement de Kaori Vie sera le fruit d'un partenariat pérenne »* souligne **Thomas Delannoy, Directeur Général d'ASAC-FAPES**.

### **Un processus de sélection des fonds strict et exigeant**

Le contrat **Kaori.Vie** est ventilé entre des fonds euros et des unités de comptes composées de 27 OPC (Organismes de Placements Collectifs) à dominante socialement responsables (ISR) et sélectionnées sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) exigeants.

Se fondant sur le **cahier des charges établi par le Secours Catholique**, les OPC choisis sont examinés tous les semestres pour contrôler le respect des critères éthiques et financiers. Si un support n'est plus conforme au cahier des charges, Kaori en informera ses adhérents et l'exclura de sa sélection.

Le processus de sélection élaboré par Kaori s'effectue en **3 étapes** et répond à des critères de choix cohérents avec les valeurs de l'association d'épargnants :

- **Les filtres quantitatifs** permettant de filtrer un large univers tout en éliminant des fonds non voulus (création récente, faible taille...)
- **Le scoring interne** ayant pour but de visualiser l'univers filtré et d'en tirer le peloton de tête selon des critères précis et flexibles (Profil ESG/Climat satisfaisant, flux d'épargne investie positifs...);
- **L'analyse qualitative** se basant sur le top 10 des fonds identifiés et ayant comme objectif de sélectionner les meilleurs élèves (Réputation de la société de gestion, qualité de l'approche extra-financière, processus de sélection des valeurs...)

« Parce qu'on est plus intelligent à plusieurs et que c'est dans notre ADN, nous avons choisi de construire une action collective en créant Kaori, une association d'épargnants soucieuse de bâtir un monde juste et fraternel » déclare **Véronique Fayet, Présidente de Kaori et ancienne Présidente du Secours Catholique**. Et de conclure : « C'est cela le pari de notre finance fraternelle : une finance à la fois efficace pour lutter contre la pauvreté et les dérèglements climatiques, et pour favoriser l'adoption de standards de gouvernance plus exigeants, mais aussi bénéfique pour ses investisseurs. »

Site Kaori : <https://www.kaori-association.org/>

Page LinkedIn Kaori : <https://www.linkedin.com/company/kaoriassociation/>

#### À PROPOS DU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE :

Association caritative et d'intérêt général, le Secours Catholique est engagé depuis 75 ans aux côtés des personnes en situation de pauvreté. Créé en 1946, l'association est progressivement passée d'une œuvre apportant une aide matérielle aux personnes en difficulté à une association agissant avec les personnes vivant la précarité, avec pour mot d'ordre : « **Agir avec les plus fragiles** ».

**En France**, grâce à 3500 équipes locales (France métropolitaine et outre-mer) et un réseau de plus de 61 300 bénévoles et de 897 salariés, l'an dernier 1 393 000 personnes ont été accueillies et soutenues dans 2400 lieux d'accueil.

**À l'international**, en 2020, 488 opérations ont été menées dans 54 pays, en lien avec le réseau Caritas Internationalis (160 Caritas) et 1.5 millions de personnes ont été bénéficiaires de l'aide internationale.

<https://www.secours-catholique.org>

#### CONTACTS PRESSE LE SECOURS CATHOLIQUE

##### Ulysse Communication

Fabio Marquetty : [fmarquetty@ulyse-communication.com](mailto:fmarquetty@ulyse-communication.com) / 06 28 45 40 97

Adrien de Tricornot : [adetricornot@ulyse-communication.com](mailto:adetricornot@ulyse-communication.com) / 06 01 50 57 24

##### Secours Catholique

Djamila Aribi : [djamila.aribi@secours-catholique.org](mailto:djamila.aribi@secours-catholique.org) / 06 85 32 23 39

Sandrine Verdelhan : [sandrine.verdelhan@secours-catholique.org](mailto:sandrine.verdelhan@secours-catholique.org) / 06 61 54 10 69

## A PROPOS DE FAPES DIFFUSION :

**FAPES Diffusion** est un cabinet de courtage indépendant- connu sous le nom **ASAC –FAPES** - spécialisé en produits d'assurances. Il a été créé en 1999 par la Fédération **Fapes** pour un groupe d'associations d'épargnants (Asac, Audience, Apprur, Appeir, Tégo).

Le Cabinet de courtage **FAPES Diffusion** diffuse et gère des produits d'assurance vie et de prévoyance, souscrits et conçus par les associations d'épargnants qui recherchent en permanence les meilleures garanties financières.

**FAPES Diffusion** est partenaire d'assureurs de renom (Allianz, Generali, CNP Assurances, Mutuaide, MGPS) et compte aujourd'hui plus de 100 000 adhérents.

**La Fédération Fapes** et ses associations sont engagées dans la création de solidarités financières familiales, et leur cabinet de courtage bénéficie d'une expertise reconnue depuis de nombreuses années (70 ans pour l'Asac). Ces entités sont animées par une vision commune éthique et solidaire, œuvrent en toute transparence et assurent un accompagnement à tous leurs adhérents-épargnants.

***Le cabinet de courtage FAPES Diffusion se situe et reçoit sur rendez-vous au 31, rue des Colonnes du Trône à Paris dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement. Tél. 01 44 67 25 00 – Fax 01 43 42 54 46 - [www.asac-fapes.fr](http://www.asac-fapes.fr).***

## CONTACT PRESSE ASAC-FAPES :

### LTV COMMUNICATION

**Laura Teboule Vassen** + 33 7 86 71 71 36 / [laurateboule@ltvcommunication.com](mailto:laurateboule@ltvcommunication.com)

### ASAC-FAPES

**Thomas Delannoy** +33 1 44 67 25 03 / [thomas.delannoy@asac-fapes.fr](mailto:thomas.delannoy@asac-fapes.fr)

(1) « L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. »

## ANNEXES

### Annexe 1 : Frais du contrat

Frais de versement	0%
Frais d'arbitrage	0%
Frais de gestion	0,8%
Frais de gestion pilotée	0,3%

## Annexe 2 : Liste des fonds sélectionnés

NOM DU FONDS	SOCIÉTÉ DE GESTION	CLASSE D'ACTIFS	CLASSE D'ACTIF DÉTAILLÉE
AXA France Opportunités	AXA IM	Actions	France
BNP Paribas Aqua	BNP Paribas AM	Actions	Thématiques - Eau
Candriam SRI Equity EMU	Candriam	Actions	Euro
Candriam Sustainable Bond Global High Yield		Obligations	Haut rendement
European Social Bond	Columbia Threadneedle	Obligations	Thématiques - Social
Renaissance Europe	Comgest	Actions	Europe
DPAM INVEST B Equities World Sustainable	Degroof Petercam	Actions	Monde Mixte
Choix Solidaire	Ecofi	Diversifiés	Solidaire
Federal Ethi-Patrimoine	Federal Gestion	Diversifiés	Prudent
Fidelity Sustainable Global Equity Fund	Fidelity	Actions	Monde Mixte
Fidelity Sustainable Strategic Bond Fd		Obligations	Flexible international
Pluvalca France Small Caps	Financière Arbevel	Actions	France SMID
JSS Sustainable Equity - Green Planet	J. Safra Sarasin	Actions	Thématiques - Environnement
Echiquier Positive Impact Europe	La Financière de l'Echiquier	Actions	Europe
Mandarine Opportunités	Mandarine Gestion	Actions	France
Insertion Emplois Dynamique	Mirova	Actions	Solidaire
Mirova Europe Environmental Equity		Actions	Thématiques - Environnement
NN (L) Patrimonial Balanced Eurp Sust	NN IP	Diversifiés	Modéré
NN (L) Euro Sustainable Credit		Obligations	Crédit «Investment Grade»
NN (L) Green Bond		Obligations	Thématiques - Environnement
Nordea 1 - Balanced Income Fund	Nordea	Diversifiés	Prudent
Nordea 1 - Flexible Fixed Income Fund		Obligations	Diversifiées
Ostrum ISR Cash EONIA	Ostrum AM	Monétaire	Monétaire
Robeco Sustainable Global Stars Equities Fund	Robeco	Actions	Monde Mixte
Sycomore Fund Eco Solutions	Sycomore AM	Actions	Thématiques
Sycomore Fund Happy @ Work		Actions	Thématiques - Social
Sycomore Sélection Crédit		Obligations	Haut rendement